

*M. Diefenbaker:*

D. En tous cas, vous jurez, monsieur McIvor, que la question n'a jamais été portée à votre attention?—R. Je ne m'en souviens pas.

D. C'est tellement important que vous vous en souviendriez?—R. Non, je ne sais pas si je m'en souviendrais.

*M. Perley:*

D. Ne pourrions-nous pas avoir cette partie du câblogramme?—R. Elle vous fut donnée en Chambre, n'est-ce pas?

D. Non, pas autre chose que la déclaration du ministre. Le câblogramme comportait d'autres détails d'un caractère confidentiel.—R. Je crois que le câblogramme a été consigné aux Débats de la Chambre.

*M. Donnelly:*

D. Vous enverraient-ils des câblogrammes à vous, monsieur McIvor, ou bien s'adresseraient-ils au ministre?—R. Ils s'adresseraient au ministre. De quel câblogramme parlez-vous, monsieur Perley?

*M. Perley:*

D. Quand nous avons questionné le ministre sur le prix, il nous a dit que ce renseignement figurait dans un câblogramme qui contenait d'autres détails d'un caractère confidentiel qu'il ne pouvait révéler.—R. Vous m'avez demandé, monsieur MacKinnon, d'envoyer un câblogramme au nom du Gouvernement, et la réponse me fut adressée?

L'hon. M. MACKINNON: Ce fut pendant mon terme d'office. Je pensais que vous parliez d'un câblogramme reçu en 1939.

M. PERLEY: Je parlais des premiers trois mois de guerre. Je demandais à M. McIvor s'il se rappelait que lorsque le gouvernement britannique avait fermé la bourse, il avait proposé que l'on fasse la même chose à Winnipeg.

Le TÉMOIN: En autant que je sache, le gouvernement britannique n'a pas fait de requête semblable.

*M. Perley:*

D. Vous dites alors que le service britannique de l'importation des céréales n'a pas d'autres représentants au Canada que l'agent expéditeur?—R. Oui.

D. Je suppose que vous ne désirez pas donner son nom?—R. Oh, oui: Thomson and Earle.

D. Le nom de l'agent est M. Gowans, n'est-ce pas?—R. Oui.

D. C'est le commissaire de transport?—R. Il est commissaire de transport et expéditeur.

D. Je pensais qu'il y avait aussi un autre monsieur. Le gouvernement n'a-t-il pas un représentant spécial à Montréal, qui surveille les chargements pour le ministère des Aliments?—R. En autant qu'il s'agit du service de l'importation des céréales, l'homme qui s'occupe de leurs expéditions est M. Gowans, de la maison *Thomson and Earle*.

D. C'est le commissaire de transport chargé d'acheter le blé?—R. Oui.

D. Mais n'y a-t-il pas un autre homme qui s'occupe des navires et lui dit où sont les navires?—R. Je pense que oui; je pense que le ministère britannique de la Marine marchande a un agent à Montréal.

D. Mais il n'a rien à faire avec le blé à terme ou autres choses semblables?—R. Non.

D. Pourquoi est-il nécessaire d'avoir des opérations à terme ou des exportateurs?—R. Eh! bien, uniquement du point de vue des opérations, cela semble satisfaire davantage le ministère britannique des Aliments; et du point de vue de la Commission canadienne du blé, c'est certainement plus économique.